

Mise à jour - Gestion des symptômes de la Covid-19

1. Faire l'auto-dépistage des symptômes à chaque matin **AVANT** de quitter la maison pour l'école au moyen du [nouvel outil de dépistage de l'Ontario](#).

2. **Si l'enfant a un ou des symptômes, il ou elle doit rester à la maison et la fratrie aussi** (frères et sœurs dans la même école ou à une autre école). Aviser l'école de l'absence en précisant le ou les symptômes.

3. Suivre les directives de SPO en fonction des symptômes de l'élève.

Dès qu'un symptôme se trouve parmi les suivants : fièvre, frissons, toux hors de la norme, essoufflement, baisse ou perte de l'odorat ou du goût, l'élève doit s'isoler pour une période de 10 jours OU passer un test de dépistage de la Covid.	Si l'élève a deux ou plusieurs symptômes parmi les suivants : écoulement nasal, mal de gorge, maux de tête, nausée, vomissement, diarrhée, fatigue, léthargie, douleur musculaire ou malaise, l'élève doit s'isoler pour une période de 10 jours OU passer un test de dépistage de la Covid.	Si l'élève a un seul symptôme parmi les suivants : écoulement nasal, mal de gorge, maux de tête, nausée, vomissement, diarrhée, fatigue, léthargie, douleur musculaire ou malaise, l'élève demeure à la maison pour 24 heures ou jusqu'à ce que le symptôme s'améliore. (*48 heures pour la diarrhée et les vomissements).
L'élève revient à l'école seulement lorsqu'il est asymptomatique ET qu'il s'est isolé pendant 10 jours OU qu'il ou elle ait reçu un résultat négatif au test de dépistage.	L'élève revient à l'école seulement lorsqu'il est asymptomatique ET qu'il s'est isolé pendant 10 jours OU qu'il ou elle ait reçu un résultat négatif au test de dépistage.	L'élève revient à l'école après un retrait de 24 h si le symptôme s'améliore ou disparaît. Le parent peut signer une attestation pour un symptôme connu (p. ex., allergie ou asthme).

Si un symptôme s'aggrave ou ne s'améliore pas après 24 h, l'élève devrait subir un test de dépistage de la COVID. L'élève peut retourner à l'école une fois le résultat de test négatif reçu ou une fois que le symptôme est disparu pour 24 h (*48 h pour diarrhée et vomissements) **OU** un professionnel de la santé conclut qu'il ne s'agit pas des symptômes liés à la Covid.